



PETITION

Après la réduction drastique des horaires d'ouvertures et du nombre de guichets dans plusieurs gares de la région (Nantes, Le Mans, St-Nazaire La Roche-Sur-Yon, etc...), la direction régionale de la SNCF annonce désormais que sur la période 2018-2020, plusieurs gares TER Pays de la Loire vont être concernées par une diminution des heures de vente, une nouvelle réduction du nombre de guichets, voire leur fermeture totale.

Au cours du premier semestre 2018, la direction régionale de la SNCF indique que les premières gares concernées seront les suivantes :

- | | | |
|-------------|---------------------|-----------|
| ✂ REZE | ✂ CHALLANS | ✂ COUERON |
| ✂ VERTOU | ✂ FONTENAY-LE-COMTE | ✂ BOUAYE |
| ✂ LE PALLET | (boutique) | ✂ LA SUZE |
| ✂ CHANTENAY | ✂ BASSE-INDRE | |

Cette décision, prise d'un commun accord par le Conseil régional des Pays de la Loire et la SNCF s'appuie sur le texte de la nouvelle Convention TER Pays-de-la-Loire 2018-2023. Elle prévoit dans son annexe 17.1* : « **La réduction des heures de vente aux guichets entre 2018 et 2020 sera en moyenne de 33 000 heures par an** ». (*Modalités d'évolution du réseau physique de distribution).

99 000 heures de suppression des heures de vente en trois ans ! Les gares citées, ne seraient donc que la première vague des guichets amenés à disparaître partiellement ou totalement !

Mais cette décision met également en péril l'équivalent de 60 emplois directs de vendeurs !

Dans le même temps, la région a récemment annoncé une nouvelle gamme tarifaire entraînant une hausse des tarifs pour les usagers qui l'utilisent quotidiennement (abonnements).

Deux catégories d'usagers en feront directement les frais :

- **Ceux qui effectuent de petits trajets** et qui vont être augmentés de 21€ sur trois ans, portant leur abonnement au même niveau que ceux dont les parcours sont plus longs ;
- **Ceux qui effectuent des parcours très longs** et qui ne bénéficieront plus de l'offre de voyage à 1€/jour.

Cette nouvelle gamme tarifaire vise à faire payer par les usagers du quotidien des tarifs moins élevés pour les voyageurs occasionnels !

Ces décisions sont-elles vraiment de nature à assurer l'accès et l'essor d'un Service Public ferroviaire SNCF de qualité ?

Pour les organisations syndicales CGT – SUD-Rail – CFDT et UNSA de la région des Pays de la Loire la réponse est non !

Ces choix vont à l'encontre des intérêts des usagers. Ils contribueront par ailleurs, à accentuer la rupture d'égalité de traitement entre les usagers résidants dans les zones rurales et ceux résidants dans les zones urbaines. C'est l'accès au service public ferroviaire pour tous qui est remis en cause, avec le risque de voir nombre d'usagers s'en détourner, au profit du transport routier !

Les organisations syndicales CGT – SUD – CFDT et UNSA y voient un risque supplémentaire inacceptable pour la fréquentation et l'avenir des lignes de proximité ligériennes !

C'est pourquoi, elles vous invitent à signer cette pétition :

- ➔ Pour l'ouverture des guichets à des horaires adaptés aux besoins des usagers dans toutes les gares ligériennes ;
- ➔ Pour garantir la présence quotidienne des agents de vente dans toutes les gares ;
- ➔ Pour une politique tarifaire juste et équitable ;
- ➔ Pour garantir le maintien et la pérennisation des lignes de proximité et du Service Public ferroviaire SNCF.

Ces pétitions seront remises au Conseil régional des pays de la Loire, à la direction régionale SNCF, en copie aux élus locaux.

Avril 2018

